

# INFO VALENCE



Photo David ROUSSEL

Janvier 2017



*Les membres du conseil municipal vous souhaitent une bonne et heureuse année*

## INFO VALENCE

Magazine d'information municipale Mairie  
Service Communication Information  
Place de l'église / BP 1  
77830 VALENCE EN BRIE  
01.64.31.81.35 - 01.64.31.88.42  
www.mairie-valenceenbrie.fr

Directeur de publication : S. VAUCOULEUR  
Rédactrice : Timmy CHEDRI  
Commission Information :  
Timmy CHEDRI - Chantal JACQUES  
Éric MOAL - José VIEIRA  
Imprimerie :



## Numéros utiles.

· Mairie	01 64 31 81 35
· Gendarmerie	01 60 69 40 16
· Médecin d'urgence 77	0825 826 505
· SOS Médecins	36 24
· Hopital de Montereau	01 64 31 64 31
· Centre Anti poison	01 40 05 48 48
· SAMU	15
· POMPIERS	18
· Urgence Electricité	0810 333 077
· Urgence Gaz	0810 433 077
· Trésor Public du Chatelet en brie	01 60 69 40 58

# SOMMAIRE

Édito	3
Carnet / Voeux du Maire	4
Arrivée de la nouvelle secrétaire	4
Départ de Brigitte Lacomme	5
Extrait des C-R de conseils municipaux	6/7
Urbanisme	8/9
A noter	10/11
Vie scolaire	12/13
Vie de la commune	14/16
Agenda	17
Bouilles et Gribouilles	18
C.S.V.	19
Sacré Charlemagne	20
H.P.E.V.	21
V.A.A.V	22
LE L.I.V.	22
A l'affiche	23
Commerçants et Artisans	24

### Ouverture de la Mairie :

Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h / Mercredi et Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h / Mardi et Vendredi de 9h à 12h

### Ouverture de la Poste :

aléatoire



## ÉDITO

L'année 2016 a été marquée par le sang et la violence engendrés par les multiples attentats sur notre territoire ; malheureusement de nombreuses autres Nations ont aussi été les victimes de ces actes barbares.

Au-delà de nos émotions, nous devons réaffirmer les valeurs de notre République. Non pas en luttant contre l'Homme mais en luttant contre l'ignorance, les extrémismes et la peur.

Nous devons les uns les autres savoir faire preuve de discernement, d'écoute. Ensemble construisons une humanité faite de dialogue et de tolérance. Restons solidaires et respectueux les uns des autres.

En 2017, deux scrutins nationaux vont se dérouler : présidentiel, puis législatif.

Nous devons nous rendre massivement aux urnes afin de faire vivre notre démocratie. Ne cédon pas à la résignation ni aux replis identitaires et extrémistes proposés par certains.

Nous ne pouvons pas oublier les inondations qui ont frappé notre pays en Juin dernier. Cette catastrophe a mobilisé un grand nombre de moyens humains et matériels : sapeurs-pompiers, police, gendarmerie, mais aussi associations de sécurité civile, municipalités qui ont œuvré au quotidien au côté des administrés qui ont su faire preuve de résilience et de courage.

Aussi je salue tous les sapeurs-pompiers, qui avec efficacité dans la gestion des situations complexes survenues dans notre village ont permis de ne pas rendre la situation plus dramatique grâce à cet

exemplaire comportement face à l'adversité.

Chacun le sait les baisses de dotations de l'Etat pèsent très fortement sur les finances de la Commune. Je tiens à rappeler que notre équipe municipale a fait en sorte de ne pas augmenter les impôts locaux qui pèsent déjà lourdement pour le porte-monnaie de tous, mais nous devons appliquer les taux qui sont imposés au niveau national. Il s'agit c'est vrai d'avoir une politique budgétaire rigoureuse voire stricte parfois, en sacrifiant, j'en ai conscience, des besoins nécessaires à tous.

Pour répondre à la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite loi NOTRe, la Communauté de Communes « Vallée et Châteaux » se composant de 13 communes a disparu pour laisser place à une nouvelle intercommunalité « Brie des Rivières et Châteaux » représentant 31 communes. L'ensemble des élus de cette nouvelle structure vous assure le souhait d'un maintien des services rendus à la population.

Je vais vous épargner la lourdeur d'une énumération de nos réalisations, que vous pourrez trouver dans le bulletin municipal, je dirai juste 2 mots sur les travaux réalisés :

- Requalification de la Place de l'Eglise : je suis conscient de la gêne occasionnée pour tous mais nous pouvons être fiers de ce résultat qui a permis notamment la mise en accessibilité et en sécurité des bâtiments communaux ;
- Mise en place d'une citerne pour la récupération des eaux de pluie place de l'Eglise ;
- Entretien de la voirie ;
- Entretien des espaces verts et leur fleurissement ;
- Entretien des locaux communaux ;
- Poursuite de l'étude sur le Plan Local d'Urbanisme.

Pour les projets à venir :

- Continuité du contrat rural : ravalement de l'Eglise ;
- Arrivée prochaine de la fibre optique pour l'Internet
- Travaux d'aménagement du plateau surélevé en face de la place de l'église (financés par la Communauté de Communes) ;
- Ancienne école : aménagement d'un espace d'accueil pour les assistantes maternelles (financé par la commune et la Communauté de Communes) ;
- Aménagement du parking du cimetière, suite aux inondations, qui reste dans l'attente des subventions ;
- Construction du nouveau lotissement « Le Val Javot », comprenant 32 habitations.

Je tiens à remercier plus particulièrement notre député Yves JEGO pour son soutien et son aide précieuse dans tous les dossiers pour lesquels je le sollicite et qui obtiennent toujours une réponse favorable. Siégeant à l'Assemblée Nationale il n'oublie pas de défendre les intérêts des administrés de la circonscription.

Je remercie également, notre conseiller Départemental Jean Louis THERIOT pour son investissement et sa disponibilité.

Je remercie sincèrement la communauté de communes, en l'occurrence son Président Monsieur Christian POTEAU, les forces de l'ordre, les services de secours, la Trésorerie du Chatelet en Brie, la Poste, ENDIE (ex EDF), VEOLIA, les enseignants, les associations de notre village, mais aussi tous nos commerçants et artisans qui œuvrent au dynamisme de notre commune.

Je remercie le personnel communal ; d'ailleurs soyez rassurés une nouvelle embauche va permettre de vous accueillir à la mairie et vous accompagner dans vos démarches administratives ; le personnel ainsi que les délégués du Regroupement Pédagogique Intercommunal et bien évidemment mon conseil municipal pour son investissement.

Avec mon équipe municipale, nous vous présentons tous nos vœux pour 2017, que cette année soit fructueuse et pleine d'enthousiasme, bonne et heureuse année !!!

*Serge Vaucouleurs*

## Naissances

**Erwan, Robert, Pierre BONNAFOUS VANLERBERGHE**  
né le 28 juin 2016,

**Mohamed JEBEL**  
né le 28 juin 2016,

**Camille, Nathalie, Céline LE MOUAL**  
née le 15 juillet 2016,

**Ethan, Patrice, Yann KIFFER**  
né le 17 juillet 2016,

**Eva, Muriel, Nathalie PARISOT**  
née le 27 août 2016,

**Louka, Yann VIBERT**  
née le 31 août 2016

**Soline, Marie, Sophie, Noura CLERIS**  
née le 2 septembre 2016

**Meylie, Cathy, Béatrice CHENESSEAU**  
née le 8 septembre 2016

**Dieu-Merci NKABULU**  
né le 13 septembre 2016

**Enzo, Kuza, Nakava PASCAL**  
né le 1er octobre 2016

**Neyrus ADAM HUSSEIN**  
né le 9 octobre 2016

**Ambre FRESSE**  
née le 9 novembre 2016

**Shanee, Callie BOUDET CLAUDE**  
née le 10 novembre 2016

**Iris FOULON**  
née le 15 décembre 2016

**Bienvenue aux nouveaux Valençois**

## Mariage

**Patrice LAARIF et Corinne BOYER**  
le 30 juillet 2016

**Régis NAUDIN et Suzy VALENCE**  
le 13 août 2016

**Emmanuel FRESSE et Amandine FAY**  
le 24 septembre 2016

**Haci-Mehmet BORAN et Audrey KOTTIS**  
le 1er octobre 2016

**Félicitations aux Mariés**



Les voeux du maire se sont déroulés cette année en présence du Vice président du conseil départemental, Monsieur Jean Louis THERIOT, du Président de la communauté de commune, Monsieur Christian POTEAU, du 1er adjoint de la commune de Montereau, Mr Jean Marie ALBOUY, de nombreux élus des communes avoisinantes, des habitants de valence et des membres du conseil municipal.

Ce fut l'occasion de remettre la médaille du travail à Mr Eric MOAL pour 30 ans de service dans la même entreprise et Mr MARQUET pour 40 ans de service.

Les prix des maisons fleuries ont été remis à :

1er prix : Béatrice LECORCHÉ      2ème prix : Evelyne FAUVEAU  
3ème prix : Nicole DOUCET      4ème prix : Mahmoud MAHMOUDI  
5ème prix : Renée DELIMBEUF      6ème prix : Yvette MORON

Nous remercions toutes ces personnes pour le fleurissement de leur maison qui rend le village agréable et coloré.

## Une nouvelle secrétaire pour la commune



## Enfin une secrétaire à Valence !

Depuis le 20 janvier, Isabelle ALVES-ROUSSEAU, a rejoint notre commune pour le plus grand plaisir des administrés et des membres du conseil.

Secrétaire à Echouboulains pendant 7 ans puis à Esmans 2 ans, elle a décidé de se rapprocher de chez elle et de présenter sa candidature sur le poste de Brigitte Lacomme, partie en retraite. Ses compétences et son professionnalisme nous permettrons d'assurer l'accueil du public mais aussi la gestion des dossiers d'urbanisme, l'état civil, les élections, le budget, etc, pour pallier à l'absence de Mme Lambert.

Les horaires d'ouverture seront assurés chaque jour dorénavant.

Le 10 décembre 2016, Brigitte Lacomme a fêté son départ en retraite en présence du conseil municipal, de sa famille et de nombreux amis. A cette occasion, nous avons eu le plaisir d'entendre son petit discours de départ dont nous vous faisons part ci-après. Merci à elle pour toutes ces années de service et son agréable sourire. Nous lui souhaitons une retraite paisible et joyeuse en compagnie de son cher époux et entourée de ses enfants et petits enfants.



Bonsoir à toutes et à tous,

C'est avec un immense plaisir que j'ai décidé de prendre ma retraite, et oui, mais je vous l'avoue avec un petit pincement au cœur de devoir quitter mes collègues et mon travail qui me plaisait beaucoup.

Ce n'est pas un CV d'embauche que je vais brièvement vous retracer, mais juste une idée de mon petit parcours professionnel.

J'ai commencé à travailler dès l'âge de mes 15 ans, « avec quelques peu de timidité à l'époque » en tant que vendeuse en boulangerie à Champagne sur Seine, puis au sein des établissements SKF à Thomery, entreprise de renommée dans la région.

J'ai rencontré mon mari Guy et de ce bonheur naquirent 3 merveilleux enfants : Stéphane, Eric et Aurélie.

Nous nous sommes installés à Valence en Brie en 1985, avons travaillé durement dans notre maison. Les enfants grandissant, j'ai repris le travail.

Le hasard faisant bien les choses, en 1991 un poste était vacant à la mairie de Valence, ma candidature fut retenue.

Je garde d'excellents souvenirs pour celle qui m'a embauchée, Madame le Maire Anne-Marie REDON.

L'ouverture de la cantine m'a permis de côtoyer dans la bonne humeur Madame Yvette TOURBET, présente ce soir, que je remercie.

En 1998 Monsieur le Maire Serge VAUCOULEUR m'a proposé un poste de secrétaire municipale. Je voudrais le remercier vivement des tâches administratives qu'il m'a confiées.

Se sont succédé aux postes de Premiers Magistrats de la commune, Monsieur Jacques POULAIN puis Monsieur Jean-François PIERUCCI que je remercie pour sa présence.

26 ans de mairie m'ont forgée, m'ont appris à m'investir dans le quotidien de bureau, fait connaître différentes équipes municipales auprès de qui j'ai pu travailler, non sans parfois quelques petits heurts, mais que je remercie de m'avoir « supportée ».

Je n'ai sans doute pas pu boucler tous mes dossiers et vous prie de m'en excuser, mais ça vous donnera l'occasion d'avoir une petite pensée pour moi.

Je suis arrivée au bout du chemin de cette longue carrière, et maintenant je vais profiter pleinement de ma retraite.

Je terminerai en remerciant mes collègues de travail qui sont présents ce soir, Sandrine et Laurent qui m'ont organisé ce joli buffet.

Je suis très heureuse de partager ce moment avec vous tous et n'en rajouterai davantage car je pense que maintenant il est temps de prendre le verre de l'amitié.

Ah ! Un CV se terminant par des hobbies, les voici : tout d'abord rien, puis canapé, puis cool, de temps en temps, danse, randonnée, les copains les copines, quelques valises, et ma famille adorée.

Bonne soirée et un très grand merci.



## Extrait du Compte rendu du conseil municipal du 22 septembre 2016

.....  
**2 – ANNULATION DE LA DELIBERATION DES COMPTEURS « LINKY »**  
La commune ayant transféré cette compétence au SDESM la préfecture demande à la commune d'annuler la délibération contre la pose des compteurs « LINKY ».

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés ;

Vote : 2 contre, 5 abstention, 8 pour.

**3 – ACHAT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN RUE EMILE PARQUET**

Il s'agit d'une parcelle de terrain appartenant actuellement à la société ENERBAT issue de la division Guillot et actuellement sur l'espace public à l'intersection de la rue Emile Parquet et de la Rue Max Lafon. La société ENERBAT nous propose de l'acheter pour l'euro symbolique.

Le maire demande une délibération l'autorisant à signer l'achat de cette parcelle.

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés ;

Vote : 0 contre, 0 abstention, 15 pour.

.....  
**8 – DELIBERATION CONTRAT CLAIR**

Délibération donnant droit à la Communauté de Communes Vallées et Châteaux de faire les travaux en lieu et place de la commune dans le cadre du contrat CLAIR.

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés ;

Vote : 0 contre, 0 abstention, 15 pour.

**9 – CONVENTION CONTRAT CLAIR**

Convention entre la Commune de Valence-En-Brie et la Communauté de Communes Vallées et Châteaux transférant la maîtrise d'œuvre des travaux en lieu et place de la commune dans le cadre du contrat CLAIR

- en fonctionnement : Dépenses 6227 + 27.521,59 €  
6228 + 944,41 €  
023 - 25.000,00 €  
022 - 3.466,00 €

- en investissement : Dépenses 2315 + 2521,59 €  
Recettes 203 + 15.641,19 €  
2315 + 11.880,40 €  
021 - 25.000,00 €

avec restitution à la commune une fois les travaux effectués.

Les travaux sont prévus fin 2016 et début 2017. Il s'agit de :

- Réaliser un plateau surélevé sur la RD 605 entre les deux feux rouges.

- Réaliser un espace petite enfance à l'ancienne école

Les travaux étant intégrés dans le cadre du contrat CLAIR le montant des travaux restant à la charge de la commune s'élève à 59652€ TTC

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés ;

Vote : 0 contre, 0 abstention, 15 pour.

**10 – DECISION MODIFICATIVE EAU**

Décision modificative pour transférer des sommes prévues au budget eau dans le but d'équilibrer le budget, et de ne pas toucher à l'affectation de résultat, il est proposé la DM suivante :

Annulant et remplaçant les DM prises le 27/04 et 26/05/16.

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés ;

Vote : 0 contre, 0 abstention, 15 pour.

**Questions diverses :**

- M. le Maire informe que la commune va mandater un bureau d'études afin de réaliser les études pour remplacer les branchements plombs encore présent rues Henri Gelin, André Taboulet, Henri Pelle, Marcel Dessonnes et quelques-uns rue Octave Rousseau.

- M. le Maire informe que le bureau d'étude POLLUDIAG sous-traitant de MERLIN réalise une étude sur l'état des réseaux d'assainissement afin de définir les raisons du mauvais fonctionnement de la station d'épuration. Le Bureau d'étude établira un rapport expliquant ces raisons et proposant des solutions d'amélioration.

- M. le Maire informe qu'il contactera les instances pour surseoir aux travaux du contrat rural pendant un an.

M. Toussaint demande où en sont les crédits pour la construction de l'école et pour les travaux de la salle des fêtes. M. le Maire répond que ces crédits se terminent respectivement

M. Racine demande si une commune peut renégocier les taux d'intérêts des emprunts en cours. M. le Maire se renseignera auprès des établissements bancaires.

- M. le Maire présente le plan de composition du nouveau lotissement le « Val Javot ». Deux nouvelles rues sont créées. Elles auront pour nom :

o La rue du Val Javot

o La rue des Cornouillers

- Une fuite après compteur s'est produite à la mairie ce qui a provoqué l'inondation totale de la chaufferie de la mairie. La chaudière devra être remplacée et le réseau d'alimentation en eau refaits. L'assurance a été contactée et prendra en charge le remplacement de la chaudière mais pas la canalisation d'eau. Les devis correspondants seront transmis à l'assurance.

- Les travaux de rebouchage des trous dans la voirie de la commune sont en cours. Ces travaux devraient être terminés pour le 30 Octobre. Le chemin de Beauregard sera en travaux à partir de Lundi 26 Septembre pour une durée de 2 jours.

- Suite aux inondations, un dossier de demande d'aide a été déposé au Département pour les travaux de réfection. Ce dernier a donné son accord et la commune est en attente du déblocage du financement. De son côté l'assurance de la commune prend aussi en charge une partie des travaux de réfection.

- De nouvelles dégradations ont été commises aux fours à chaux dans la nuit du samedi 17 au dimanche 18 Septembre 2016 :

o Tuiles de tête de mur cassées

o Feu fait sous la halle

o Porte du WC bloquée

Une plainte a été déposée par la mairie et par l'association HPEV

- Mme Garcia demande quelle suite sera donnée aux jeux d'enfants récupérés. Elle signale que des parents sont prêts à s'investir pour aider à leur installation. M. le Maire informe qu'un bureau de contrôle vérifiera ces jeux avant qu'ils ne soient posés. Rien ne pourra être fait avant. Il est proposé qu'une réunion soit mise en place avec les personnes intéressées pour remettre le terrain en état avant l'installation des jeux.

- La direction de l'école cherche un petit terrain ou jardin à proximité pour que les enfants cultivent un petit potager dans le cadre des cours de sciences naturelles.

M. le Maire se renseignera auprès des riverains.

## Extrait du Compte rendu du conseil municipal du 10 novembre 2016

**réf : DELIB2016\_38 : Approbation des statuts de la Communautés de Communes Brie des rivières et châteaux**

.....  
Vu l'arrêté préfectoral 2016/DRCL/BCCCL/40 en date du 3 mai 2016 portant délimitation du périmètre du projet de création d'une communauté de communes sur le territoire des communes d'Andrezel, Argentières, Beauvoir, Blandy, Bombon, Champdeuil, Champeaux, le Châtelet-en-Brie, Châtillon-la-Borde, Chaumes-en-Brie, Coubert, Courquetaine, Crisenoy, Echouboulains, Les Ecrennes, Evry-Grégy-sur-Yerres, Féricy, Fontaine-le-Port, Fouju, Grisy-Suisnes, Guignes,

Machault, Moisenay, Ozouer-le-Voulgis, Pamfou, Saint-Méry, Sivry-Courty, Soignolles-en-Brie, Solers, Valence-en-Brie et Yèbles.

.....  
Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le Schéma départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) de Seine-et-Marne arrêté le 30 mars 2016 prévoit la création ex-nihilo au 1er janvier 2017 d'une nouvelle Communauté de Communes regroupant 31 communes de 5 intercommunalités différentes (CC Vallées et Châteaux, CC Gués de l'Yerres, CC de l'Yerres à l'Ancoeur, CC Brie centrale, CC Pays de Seine).....

Il est donc demandé au Conseil municipal de bien vouloir, compte tenu de l'ensemble de ces éléments, se prononcer conformément aux dispositions de l'article 35 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, sur le projet de statuts du nouvel EPCI, créé au 1er janvier 2017.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
APPROUVE les statuts de la nouvelle communauté de communes,  
APPROUVE le nom de cette communauté de communes : **Brie des rivières et châteaux** ainsi que son siège social au Châtelet-en-Brie (1 rue des Petits Champs)

AUTORISE M. le Maire ou son délégué à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

.....  
**réf : DELIB2016\_40 : Licence IV**

Considérant que la commune est propriétaire d'une Licence IV,  
Considérant la proposition faite par D'Lys café d'acheter à la Commune de Valence-en-Brie ladite Licence IV,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a l'unanimité  
ACCEPTÉ de vendre la Licence IV au prix de 2 000 euros au D'Lys café,  
DIT que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur,  
DIT qu'en cas de fermeture du D'Lys café la commune récupèrera au prix de vente la Licence IV,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié de vente

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

## Extrait du Compte rendu du conseil municipal du 9 décembre 2016

.....  
**réf : DELIB2016\_43 Election des délégués représentant la Commune au sein de la Communauté de communes « Brie des Rivières et Châteaux »** .....

Considérant qu'il convient d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant afin de représenter la commune de Valence en Brie au sein du conseil communautaire de la Communauté de Communes « Brie des Rivières et Châteaux » ;

.....  
Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

D'ELIR, M Serge VAUCOULEUR, en qualité de représentant titulaire de la commune de Valence-en-Brie au sein de l'organe délibérant de la Communauté de Communes « Brie des Rivières et Châteaux » ;

D'ELIR Mme Timmy CHEDRI, en qualité de représentante suppléante de la commune de Valence-en-Brie au sein de l'organe délibérant de la Communauté de Communes « Brie des Rivières et Châteaux » ;

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

.....  
**réf : DELIB2016\_49 Travaux déclairage public 2016 :**

.....  
Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE le programme de travaux et les modalités financières
- DELEGUE la maîtrise d'ouvrage au SDESM concernant les travaux sur le réseau d'éclairage public : rue Henri GELIN, ruelle entre la rue Emile Parquet et la rue André Taboulet

DELEGUE la maîtrise d'ouvrage au SDESM concernant les travaux sur le réseau d'éclairage public : rue Henri GELIN, ruelle entre la rue Emile Parquet et la rue André Taboulet

- DEMANDE au SDESM de lancer les études et les travaux concernant la fourniture et la pose de luminaires sur poteaux sur le réseau d'éclairage public de : rue Henri GELIN, ruelle entre la rue Emile Parquet et la rue André Taboulet

Le montant des travaux est évalué à 2 455.36 euros TTC

- DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'année de réalisation des travaux

- AUTORISE le Maire à signer la convention financière et toutes pièces s'y référant relatifs à la réalisation des travaux.

- AUTORISE le SDESM à récupérer les certificats d'économie d'énergie auprès de son obligé ou à présenter les dossiers de demande de

**réf : DELIB2016\_42 : Prime exceptionnelle :**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que deux agents des services techniques se sont particulièrement investis dans leur travail ces derniers temps. Afin de les récompenser, Monsieur le Maire propose de leur octroyer une prime exceptionnelle.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :  
ACCEPTÉ d'octroyer une prime exceptionnelle aux agents concernés

.....  
A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

**Questions diverses :**

- Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du versement par le Département d'une dotation d'un montant de 19 109,81 € au titre de la taxe additionnelle aux droits de mutation ainsi que la somme de 31 604,05 € au titre de la taxe professionnelle.

.....  
- Information sur le PLU : Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que suite à la réunion publique du PLU, plusieurs administrés ont émis des observations. De ce fait, il est prévu de rencontrer le bureau d'étude pour porter des modifications sur le PLU. La DDT a imposé des zones non constructibles dans le village afin de ne pas dépasser 5 % de constructibilité sur la commune. Mme Redon-Jumeau demande si la station d'épuration a une capacité suffisante pour accueillir les eaux usées du nouveau lotissement. Mme Chedri répond qu'il est prévu une nouvelle station d'épuration avec une capacité suffisante.

.....  
- Travaux au cimetière : La commune est toujours en attente des notifications des subventions. Les travaux ne peuvent donc pas démarrer.

.....  
subvention auprès de l'ADEME

- Rénovation des postes de transformation :

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal que le SDESM propose aux communes qui les souhaitent la rénovation de deux postes de transformation. Le SDESM prend en charge les travaux de peinture, de petites maçonneries et de reprise des couvertures et de zinguerie. L'enlèvement des tags, la taille, l'entretien de la végétation ainsi que le démaillage de toiture restent à la charge de la commune. Monsieur le Maire suggère que les postes de transformation suivants :

- Les Carrois

- Rue d'Echouboulains

Le personnel communal procèdera au nettoyage de ces postes de transformation cet hiver.

.....  
**- Projet d'achat d'une épareuse :**

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal qu'il conviendrait d'acquérir une épareuse afin de faire broyer les chemins communaux par le service technique. Un devis avait été demandé en mars 2016 auprès des Ets LEPATRE et s'élevait à la somme de 13 068 euros TTC. Le Conseil municipal étant favorable à cet achat, demande à Monsieur le Maire de renégocier le prix.

Questions diverses :

.....  
**Commission Appel d'Offres à la CCVC :** Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la Commission d'appel d'offres de la CCVC se réunie le mercredi 14 décembre 2016 afin de procéder à l'ouverture des plis pour les travaux de VRD et d'équipements sportifs.

Future station d'épuration : les travaux devraient démarrer courant 1er semestre 2017

.....  
**Saint Nicolas :** M. AMANI informe le Conseil municipal que peu d'enfants étaient présents lors du spectacle de Noël qui a eu lieu le samedi 3 décembre à la salle des fêtes. M. Amani souhaite que soit à nouveau offert aux enfants de la commune des cadeaux. Il demande que soit revu à la hausse le budget pour le Noël des enfants.

Monsieur le Maire répond que cette question sera discutée lors de l'établissement du budget 2017.

**Stationnement dangereux :** Monsieur Amani informe le Conseil municipal que des voitures stationnement sur les trottoirs, rue Henri Pelle, à la hauteur des feux. Ce stationnement persistant étant dangereux, il conviendrait de mettre en place des poteaux des deux côtés du trottoir.....

## Permis de Construire

- POT Jérémy** - Suppression place de stationnement- rectification de la surface de plancher
- IBORRA Stéphane**  
Construction d'une maison individuelle
- SHERALI Robby / KRISHNAPILLAI Kiritha**  
Construction maison individuelle
- Monsieur et Madame KELEMBHO**  
Construction d'une maison individuelle
- HERLEM Boris / KUBICKI Stéphanie**  
Construction d'une maison individuelle
- SENNOAJ Fabrice / VILMIAIRE Delphine**  
Construction d'une maison individuelle
- VERMAEGHE Thomas**  
Construction d'une maison individuelle
- OGRODOWCZYK Julien / ANTONIO Sandrine**  
Construction d'une maison individuelle
- MISSILOU Loko / LOULENDO Leticia**  
Construction d'une maison individuelle
- Monsieur et Madame TALBI**  
Construction d'une maison individuelle
- Mme CAMARA Amara Diarra**  
Construction d'une maison individuelle
- BORGIA Axel / URGEN Coralie**  
Construction d'une maison individuelle
- NANA SUNZI Larry**  
Construction d'une maison individuelle
- MBAREK Hedi / SABAIE Elodie**  
Construction d'une maison individuelle
- TATRY Alexis / DAVID Delphine**  
Construction d'une maison individuelle
- BONIN Olivier PLU Jessica**  
Construction d'une maison individuelle
- MONTOUT Axelle**  
Construction d'une maison individuelle
- Mr et Mme PEREIRA DAS NEVES Joaquim**  
Construction d'une maison individuelle
- Mme ROLLIN Céline**  
Construction d'une maison individuelle
- Mr DZREKE Ayaoui**  
Construction d'une maison individuelle
- Mr BOCQUEL Geoffroy**  
Construction d'une maison individuelle
- Mme THEVENIN Mégane**  
Construction d'une maison individuelle
- FONTAINE Maxime / BACCARIN Elodie**  
Construction d'une maison individuelle
- Mr REAULT Aurélien**  
Construction d'une maison individuelle
- LANDAIS Romain / LEPAGE Frédérique**  
Construction d'une maison individuelle
- CYPRIA Dimitri / BOUACHE Emilie**  
Construction d'une maison individuelle
- GROLL Steven / AGOSTINHO Virginie**  
Construction d'une maison individuelle
- Mr NANA SUNZI Larry**  
Construction d'une maison individuelle
- Mr et Mme BENAUDIA Redha**  
Construction d'une maison individuelle
- SCHINCKUS Julien / BEAUVARLET FOULON Terry**  
Construction d'une maison individuelle
- Mme JODTD Rebecca**  
Construction d'une maison individuelle
- Mr SIKORA**  
Construction d'une maison individuelle

## Déclarations préalables

- TISSIER Duguesclin**  
Remaniage de toiture en tuiles
- MEUNIER Cyril**  
Remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre en PVC Blanc à volet roulant
- JERAMA Eugène**  
Démolition d'une clôture et remplacement par clôture en forme de U
- GODARD Jean-Louis**  
Remplacement couverture garage existant en panneaux sandwichs bac acier
- JACQUET Daniel**  
Changement de portail en aluminium gris foncé
- BRUN René**  
Réfection d'une partie de mur de clôture suite à effondrement
- DE SOUSA PERES Pedro Ivan**  
Condamnation du portail et réhaussement d'un mur
- UPR IDF**  
Pose d'un relais Rasio
- LEFORT Jean-Marie**  
Division en vue de construire

## Nouveauté 2017

Recours obligatoire à un architecte pour construire une maison de plus de 150 m<sup>2</sup>



Dès le 1er mars 2017, la construction d'une maison de 150 m<sup>2</sup> et plus devra faire intervenir impérativement un architecte au lieu des 170m2 en vigueur depuis 1977.

Six mois après la publication au Journal Officiel de la loi CAP sur la liberté de création, architecture et patrimoine, le décret d'application sur le seuil de recours à l'architecte fixé à 150 m<sup>2</sup> est paru pour une entrée en vigueur le 1er mars 2017. Dès lors, cette mesure s'appliquera à toute demande de permis de construire déposée à partir de cette date. Ce seuil de 150 m<sup>2</sup> représente en fait le « seuil de surface de plancher au-delà duquel les personnes physiques sont tenues de recourir à un architecte lorsqu'elles édifient ou modifient pour elles-mêmes des constructions, à l'exception des constructions à usage agricole ».

Si vous avez des questions en urbanisme, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous répondrons sur le bulletin municipal

## VUES AERIENNES DE LA PLACE DE L'ÉGLISE



Les photos ont été prises par un drone.

Elles ont été généreusement offertes par RVTP, l'entreprise de travaux publics qui a effectué les travaux.



# A partir du 1er janvier 2017



## DON D'ORGANES résumé sur la législation

En France, **Depuis le 1er Janvier 2017**, le don d'organes et de tissus est régi par les lois de bioéthique . Les trois grands principes sont le consentement présumé, la gratuité du don et l'anonymat entre le donneur et le receveur.

- Principe du « consentement présumé » : en France, la loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant notre refus de donner (soit en informant ses proches, soit en s'inscrivant sur le registre national des refus, <http://www.registrenationaldesrefus.fr>).

- Gratuité : le don d'organes est un acte de générosité et de solidarité entièrement gratuit. La loi interdit toute rémunération en contrepartie de ce don.

- Anonymat : le nom du donneur ne peut être communiqué au receveur, et réciproquement. La famille du donneur peut cependant être informée des organes et tissus prélevés ainsi que du résultat des greffes, si elle le demande.

## LES VITRES TEINTÉES INTERDITES

**À partir du 1er janvier 2017**, les vitres du pare-brise et les vitres latérales avant, côté conducteur et côté passager, des automobiles doivent avoir une transparence suffisante, aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur du véhicule, et ne provoquer aucune déformation notable des objets vus par transparence, ni aucune modification de leurs couleurs.



La transparence de ces vitres est considérée comme suffisante si le facteur de transmission régulière de la lumière est d'au moins 70 %. Ce taux correspond à celui appliqué au moment de l'homologation des véhicules qui sortent d'usine.

En cas de bris, elles doivent permettre au conducteur de continuer à voir distinctement la route.

Les vitrages des véhicules doivent être homologués et installés dans les règles de l'art.

Certaines catégories de véhicules peuvent déroger à la limite de 70 % du coefficient de transmission lumineuse :

- les véhicules blindés destinés à la protection des personnes et/ou des marchandises : pour ces véhicules, le coefficient de transmission lumineuse du vitrage peut être supérieur à 30 % ;
- les véhicules destinés au transport de personnes atteintes de maladies spécifiques à condition que la personne susceptible d'être transportée soit domiciliée à la même adresse que celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule ou justifie d'un lien de parenté direct avec le titulaire du certificat d'immatriculation.

Les maladies concernées sont les suivantes :

- protoporphyries érythropoïétiques ;
- porphyries érythropoïétiques congénitales ;
- xeroderma pigmentosum.

Le fait de circuler avec un véhicule ne respectant pas cette obligation sera puni d'une amende de 135 € et de la réduction de 3 points du permis de conduire. Le véhicule pourra aussi être immobilisé.

Un surteintage excessif des vitres avant représente un danger en matière de sécurité routière :

- le contact visuel avec le conducteur d'un véhicule suivi ou croisé permet d'anticiper sa conduite. Ce contact visuel est également primordial à la sécurité des piétons lorsqu'ils s'engagent sur un passage protégé ;
- le surteintage réduit la vision du conducteur, en particulier de nuit ;
- l'interdiction du surteintage des vitres permettra également aux forces de l'ordre de mieux contrôler le respect des règles de sécurité (telles que notamment l'interdiction de téléphoner au volant ou le défaut de port de la ceinture de sécurité).

## Augmentation du prix des timbres

Type d'envoi (pour les particuliers)*	Tarif 2016 (0 à 20 g)	Tarif 2017 (0 à 20 g)	Taux moyen d'augmentation
Lettre prioritaire	0,80 €	0,85 €	6,3 %
Lettre verte	0,70 €	0,73 €	4,3 %
Ecopli	0,68 €	0,71 €	4,4 %
Lettre recommandée	3,77 €	3,95 €	3,5 %



Ainsi, les tarifs courrier augmentent de 3,1 % en moyenne. Le prix de la lettre verte, désormais majoritairement utilisée passera de 0,70 € à 0,73 €, tandis que le timbre prioritaire passera de 0,80 € à 0,85 €.

Les tarifs des Colissimo pour des envois des particuliers jusqu'à 2 kg restent stables.

La remise de 2 centimes par rapport au prix du timbre classique demeure pour tout achat de timbres à imprimer chez soi avec le service « mon timbre en ligne »

## TRUCS & ASTUCES



Pensez à avoir toujours avec vous un sac réutilisable



Gardez dans votre cabas à roulettes vos sacs de fruits et légumes pour vos prochaines courses



Avec les gros légumes, collez l'étiquette ici



À la boulangerie, évitez de prendre un sac juste pour un sandwich



À la pharmacie, glissez la boîte de médicaments dans votre sac à main

Dorénavant, attention avant de partir au marché ou au supermarché ou de se rendre dans les commerces de proximité... **À partir du 1er janvier 2017**, l'interdiction des sacs plastiques est étendue :

- aux sacs fins en matières plastiques à usage unique (de moins de 50 µm d'épaisseur) non compostables, destinés à l'emballage de marchandises au point de vente autres que les sacs de caisse, notamment les sacs distribués en rayon,
- aux emballages plastique non biodégradables et non compostables, pour l'envoi de la presse et de la publicité (mise sous blister).

les commerçants de fruits et légumes devront à leur tour se séparer des sacs plastiques, les supermarchés étant déjà soumis à cette obligation depuis le 1er juillet dernier. Ils pourront être remplacés par des sacs biodégradables et compostables...

Suite à la circulaire préfectorale de Seine et Marne, de nouvelles modalités de délivrance des cartes nationales d'identités vont être mises en oeuvre sur notre département.



Ainsi, à compter du 31 mars 2017, vous ne pourrez plus déposer de demande de CNI en Mairie de Valence en brie, mais seulement dans les mairies suivantes : Fontainebleau, Avon, Montereau, Nangis, Melun, Dammarie les lys, Nemours.

Les services municipaux de Valence en brie ne pourront plus instruire de demandes de renouvellement de CNI.

### Exigence d'une autorisation de sortie du territoire pour les mineurs à compter du 15 janvier 2017

Dans un contexte international marqué par des départs de Français – dont certains mineurs – vers des zones de conflits, le Parlement a souhaité établir un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs (article 49 de la loi n°2016-731 du 3 juin 2016, codifié à l'article 371-6 du code civil).

A partir du 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devra être muni d'une autorisation de sortie du territoire.

Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, le mineur devra être muni de sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), d'une autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale et de la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie (décret n°2016-1483 du 2 novembre 2016). L'utilisation du passeport seul n'est plus considérée comme suffisante.

L'autorisation de sortie du territoire sera exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité.

Ce nouveau dispositif vient compléter les mesures judiciaires (interdiction de sortie du territoire) et administratives d'urgence (oppositions à la sortie du territoire) permettant d'éviter un éventuel départ à l'étranger.

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire sera accessible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). En cas de fausse déclaration, le signataire de l'autorisation s'expose aux sanctions des articles 441-6 et 441-7 du code pénal.



# Nettoyons la nature!

avec la classe de cm2



Vendredi 23 septembre, de 13H45 à 16H00 nous avons participé à « nettoyons la nature ». Nous nous sommes regroupés dans le hall avec les parents accompagnateurs, puis nous nous sommes équipés de gants, de chasubles et de sacs poubelles fournis par E.Leclerc.

Puis, nous nous sommes regroupés en dessous de la banderole « nettoyons la nature » pour prendre une photo. Après avoir fait des groupes, nous nous sommes dispersés dans Valence : autour du stade, dans les champs, dans les bois, dans le village, près du lavoir... Vous n'imaginez même pas la quantité de déchets que nous avons trouvés !!! un bidon, une pile, une couche usagée, des bouteilles en verre et en plastique, une chaise,

des cannettes, des retombées de pétards de feu d'artifice, des sacs plastiques, des mouchoirs, une bassine, un journal, des morceaux de tissus, des vieilles bâches, des papiers d'emballage, une brique moisie, une sandale, des bouts de grillage, des tuyaux de canalisation, et énormément de mégots de cigarettes ... Nous ne nous attendions pas à ramasser autant de déchets. Vous trouvez ça normal vous, toutes ces ordures dans la nature ? Nous ne trouvons pas ça normal. Faisons des efforts et respectons la nature tous ensemble, car les poubelles existent !!!



# Mets tes baskets et bats la maladie !



Dans le cadre de la semaine ELA, l'école de Valence en Brie s'est mobilisée en organisant le samedi 15 octobre 2016, un événement autour du handicap.

Après avoir fait la dictée d'Ela, (organisée par l'association Sacré Charlemagne), les volontaires ont pu participer à une course autour du stade.

Un goûter était ensuite servi par l'association Little Evan.

Cette opération a pu sensibiliser les élèves à la maladie et au handicap, tout en mettant en avant des valeurs comme la solidarité et le partage. Des fonds en faveur de l'association Ela ont pu être récoltés et une enveloppe de 552,70 € lui a été envoyée.

Les enseignant(e)s remercient la municipalité pour leur avoir permis d'utiliser les locaux de l'école et le stade. Un grand merci aussi à tous ceux et celles venus écrire, courir, encourager, organiser, participer ...



## Tous les papiers ont un secret pour rester jeunes. Le recyclage !

Tous les papiers se trient et se recyclent.



La benne à papier.

En accord avec Véolia et la municipalité, une benne a été déposée sur le parking de l'école du 3 novembre 2016 au 12 décembre 2016.

Tout le monde pouvait venir déposer ses vieux papiers, vieux livres .... Le papier va maintenant être séché, pesé et devrait rapporter 65 € par tonne à la coopérative de l'école.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont apporté leurs vieux papiers.

Résultat de la collecte de papiers : 5,5 tonnes



### Galette des Anciens

Mardi 17 janvier, la classe des CP-CE1 est allée à la salle des fêtes pour manger la galette avec les personnes âgées de Valence.

On a récité une poésie: Bonne année.

La galette était bonne!

On leur a offert des cartes de vœux et on a parlé avec eux.

On a passé un bon moment!

### BONNE ANNÉE

Nouvelle année, que nous apporteras-tu?  
 Du bonheur pour réchauffer nos cœurs?  
 De la joie pour être heureux chaque mois?  
 De la gaieté pour jouer et chanter?  
 De la réussite pour travailler vite?  
 Nouvelle année, que nous apporteras-tu?  
 Dès l'instant où tu choisis d'être joyeux,  
 Appelle tes amis et joue avec eux.  
 Ouvre-leur ton cœur et toute l'année  
 Je te promets que vous serez heureux.

Fabienne Berthomier

### Classe de neige

Les enfants de CM2 avec Mme CASTANO et de CM1 avec Mme MERCIER sont partis en classe de neige au Grand Bornand du 21 au 27 janvier 2017. Ils étaient accompagnés de quelques parents et du conseiller municipal Gilles Bruneau.

La neige était au rendez-vous pour le plus grand plaisir de tout le monde.

**Samedi** - Arrivée au chalet à 15h30 et découverte des environs

**Dimanche** - Le matin, randonnée en raquettes pour les CM1 et découverte de la maison du patrimoine pour les CM2. L'après midi, construction d'un igloo de survie.

**Lundi** - Journée de ski alpin avec pique-nique sur les pistes

**Mardi** - Visite d'une scierie hydraulique du XIXème siècle à l'écomusée du bois des Thônes le matin et initiation au ski de fond l'après-midi. Soirée «contes savoyards».

**Mercredi** - Le matin, randonnée en raquettes pour les CM2 et découverte de la maison du patrimoine pour les CM1 et initiation au biathlon l'après midi. Soirée musicale «la montagne a des oreilles».

**Jeudi** - Journée trappeur au Grand Bornand (Randonnée raquettes) et pique-nique sous un tipi.

**Vendredi** - Retour de nos petits

Nous espérons avoir des photos à publier dans le prochain bulletin.

### Activités et visites en Haute-Savoie



Découvrez les traditions montagnardes, la richesse de la faune et la flore des Alpes et profiter de l'altitude pour skier ou randonner en raquettes...



# Vie de la Commune

Cérémonie du 11 novembre

C'est par un temps de saison qu'en ce 11 Novembre 2016 la nation commémore le centenaire de la bataille de Verdun. Cette bataille qui eut lieu du 21 février au 19 décembre 1916 dans la région de Verdun en Lorraine durant la Première Guerre mondiale qui fut longue et impitoyable a été la plus meurtrière de la Grande Guerre. Après s'être rendu au cimetière déposer une gerbe de fleurs, Monsieur Vaucouleur Maire de Valence-en-Brie, en présence des membres du conseil Municipal, des représentants de la Gendarmerie et des Pompiers, des anciens combattants et des nombreux Valençois présents, a rendu hommage à tous ces soldats morts pour notre liberté.

Lecture a été faite du message du Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et qui rappelait la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance envers les soldats Américains et Canadiens entrés en guerre en avril 1917. Ensuite la fanfare de Montereau a joué une Marseillaise chantée en entier et pour notre plus grand plaisir par les élèves de l'école primaire de Valence. Ce fut un moment très émouvant.

A l'issue de cet hommage, Monsieur Vaucouleur a convié l'assemblée au traditionnel verre de l'amitié à la Salle Marius Albert. Les invités eurent la surprise d'y être accueillis par une haie de gardes Napoléoniens.



Saint Nicolas



Cher Saint Nicolas,

Un grand merci pour ce magnifique spectacle « Le cadeau de Noël » et au goûter offerts le 3 décembre 2016 à la salle Marius Albert pour la saint Nicolas. Oui, en effet, les « lutins élus » et les trois comédiens de l'association Sigalas Prod n'ont pas ménagé leurs efforts et talents pour me faire rire et chanter avec mes petits camarades durant ce spectacle interactif. Cependant, permettez moi, cher père Noël de vous soumettre une proposition pour l'année 2017, afin que la magie de Noël puisse être encore plus présente durant ce moment de partage et de convivialité entre les petits et les grands enfants : la présence physique de Saint Nicolas est nécessaire avec au moins un petit cadeau...

Un grand merci encore à toi cher Père Noël et à tes « lutins élus » pour l'organisation et rendez-vous en décembre 2017 dans la même salle avec mes copains qui seront certainement plus nombreux qu'en 2016 pour partager ce moment de fête.



## Bilan des Pompiers de la Grande Paroisse



Le 14 Décembre 2016, la commune a eu le plaisir d'accueillir les pompiers de La Grande Paroisse venus nous faire l'honneur de présenter leur bilan annuel. En présence de Monsieur Vaucouleur, Maire de Valence-En-Brie, de Madame Isabelle Maltaverne Adjointe au Maire de La Grande Paroisse, de Madame la Lieutenant-colonel Laurence LAVENANT commandant du groupement Est du SDIS 77, des nombreux pompiers et jeunes sapeurs-pompiers ainsi que leurs familles réunis pour l'occasion, le Capitaine Jean-Raphaël MAILLOT a présenté le bilan des interventions qu'ils ont effectuées au cours de l'année. Après la remise des grades aux pompiers promus, l'ensemble de l'assemblée a été invité à partager un buffet servi par les sapeurs présents.



## Reveillon de la St Sylvestre

Encore une belle soirée à Valence en brie. Pour la 4ème année consécutive les habitants de Valence se sont réunis pour basculer en 2017 de la plus belle des façons. Après un repas délicieux et copieux (Coquilles st jacques, mousse de saumon, pavé de veau, ... dessert) accompagné de divers vins et boissons à volonté ainsi que de champagne à discrétion. Nous avons dansé jusqu'au bout de la nuit accompagnés par DJ Fred. Merci à tout ceux qui ont participé à l'organisation de cette soirée ainsi qu'à nos deux serveuses Victoire & Diane qui ont contribué à la réussite de cette dernière soirée de l'année. Nous espérons vous voir aussi nombreux l'année prochaine pour partager tous ensemble ce moment conviviale.



Au CADA, Ahmed (salarié) et Jean-Marie (bénévole) proposent des cours de français. Voici le témoignage de Jean-Marie, bénévole.



« Pourquoi je suis bénévole au CADA ?

J'ai été éducateur et chef de service dans le domaine de la protection de l'enfance jusqu' à ma retraite. J'avais envie de poursuivre autrement mon engagement en direction des plus démunis.

Dans mon ancienne institution j'ai été amené à accueillir des mineurs isolés et j'ai toujours été étonné de la volonté et de la patience que ces jeunes manifestaient pour aller à l'école, pour apprendre (à parler, à lire, à écrire, un métier...)

Si je suis au CADA aujourd'hui, c'est d'abord parce que je ne peux pas rester indifférent aux conditions d'accueil et d'intégration de ceux qui ont tout perdu. Il ne m'appartient pas de connaître les raisons qui les ont poussés à fuir leurs pays. Cependant, je suis convaincu que le fait de créer des espaces de rencontres entre réfugiés participe à leur intégration.

Lorsque le CADA m'a proposé d'animer un atelier de français langue étrangère (FLE) j'ai été tout de suite intéressé, tout en me demandant, comment je pouvais aider des adultes à apprendre le français. Depuis un an que j'anime cet atelier où ils peuvent parler, apprendre à lire et à écrire, chacun est amené à apprivoiser l'autre et de cette manière ils travaillent à leur intégration.

Pendant l'atelier chacun fait l'effort de comprendre ou de se faire comprendre et pourtant le niveau de connaissances et l'origine des participants sont multiples. Pour moi le plus important c'est que la parole circule.

Les échanges que nous avons sont de tous ordres : apprendre à se présenter, apprendre les mots définissant les espaces et le temps, à parler cuisine, apprendre les règles de grammaire, les moyens de transport, à faire des jeux ... Tous les exercices que nous faisons ont pour objectif de les aider à mieux appréhender et à mieux comprendre leur nouvel environnement.

Quand nous avons passé 2 heures ensemble souvent la fatigue commence à se faire sentir. C'est un signe que nous avons bien travaillé et que nous nous connaissons mieux.

Quoi de plus agréable ?! »



## AGENDA

- Rendez-vous le MERCREDI 28 JUIN 2017 pour la fête annuelle du CADA. Habitants de Valence en Brie, les portes du CADA vous sont ouvertes à cette occasion. Réservez votre date !



- FETE DE LA PAIX EN SEPTEMBRE 2017.... Si vous avez des idées, des propositions, venez nous en faire part !

### CONFITURES DE TOMATES VERTES

De la confiture de tomates vertes (de notre jardin !) a été réalisée en octobre. Nous en vendons quelques pots au prix de 3 €. La petite recette fera plaisir aux résidents qui y ont mis du cœur, et permettra de financer un peu de matériel pour notre atelier cuisine !

# Les Rendez-vous 2017

**Samedi 28 janvier**

LIV « Match impro »

**Dimanche 29 janvier**

galette des rois pour les habitants

**Dimanche 5 février - 17h**

Jam (swing, jazz manouche, etc..)

D'lys café

*1 dimanche sur 2 à partir de 17h*

**Samedi 25 février**

« Master Zumba » - Little Evan & VAAV

**Dimanche 5 mars 2017**

Conférence : la garde national de Valence et sa subdivision de pompiers

HPEV

**Samedi 25 mars**

Bourse aux vêtements

Sacré Charlemagne

**Dimanche 9 avril**

« Repas des anciens »

**Dimanche 16 avril**

Chasse aux œufs de pâques  
au four à chaux

**Vendredi 28 avril**

Scènes rurales « Stoïk »  
à 20h45 Salle des Fêtes

26 février, 19 mars, 23 avril, 21 mai, 11 juin

15h à 17h

Jeux de société avec le VAAV  
au foyer Anne Marie REDON

**Samedi 6 et dimanche 7 mai**

fête communale et vide-grenier

**Lundi 8 mai**

Commémoration

**Samedi 13 mai**

« spectacle de danse des enfants »

VAAV Salle des Fêtes

**Samedi 20 mai**

LIV « match impro »

**Vendredi 26 mai**

Fête des voisins au four à chaux

**Samedi 3 juin**

VAAV « soirée dansante »

**Samedi 24 juin**

Kermesse / RPI & Ecole

**Mercredi 28 juin**

Fête du CADA

**Vendredi 14 juillet**

fête Nationale (feu d'artifice)

**Dimanche 16 juillet**

Concours de pêche  
organisé par la mairie et Little Evan

**Samedi 2 septembre**

forum des associations  
au foyer A.M. REDON



# Bouilles et Gribouilles



Cette année encore Bouilles & Gribouilles a ouvert ses portes au foyer A.M REDON, tous les lundis et jeudi de 9h à 11h30 afin d'accueillir, d'échanger, ou partager un moment avec parents, grands-parents, assistantes maternelles accompagnées d'enfants de 0 à 3 ans.

Une bonne occasion pour petits et grands de rencontrer de nouvelles têtes dans la joie et la bonne humeur !

Lors de votre visite vous pourrez rencontrer les assistantes maternelles présentes chaque semaine

Cathy MOAL  
06 30 08 28 61

Katia VANDERPOORTE  
06 79 70 27 25

Caroline DESCAMPS MOURON  
06 64 75 95 12

Ingrid PASDERMADJIAN  
06 50 43 27 50



Venez nous rencontrer et passer un moment avec nous !

Quand à notre brocante annuelle, cette année encore, elle a remporté un vif succès.



Nous vous souhaitons une très belle et bonne année 2017.

Le Bureau





Le CSV vous présente ses vœux pour cette année 2017.

Toute l'équipe remercie les commerçants d'avoir participé au projet du calendrier 2017 et particulièrement les commerçants et artisans de Valence en Brie.

- Ent Fournier
- D'lys cafe,
- O'laquage et
- Reanim auto

Merci aux enfants et aux parents pour leur participation à la vente de ces calendriers .

Vous n'en avez pas acheté ? Il nous en reste encore, aussi n'hésitez pas à nous demander.



#### DATE A RETENIR

Le CSV organise un tournoi enfants le dimanche 11 juin 2017

Nous comptons sur vous pour venir encourager nos petits footballeurs Valençois .



Pour tous renseignements contacter :

Mr Grandvillain Terry : 06.88.84.88.56 - président  
Mr Delaforge Arnaud : 06.15.83.06.73 - trésorier  
Mr Labbe Jérémie : 06.14.23.13.62 - secretaire

# Sacré Charlemagne

Le samedi 15 octobre 2017, Sacré Charlemagne était très heureux de s'associer à ELA et Little Evan pour sensibiliser les enfants sur le handicap. Après avoir été assidu à la dictée, adultes et enfants étaient invités à courir autour du stade.



Notre marché de Noël des écoles du 26/11/2016 a été une belle réussite. Parents et enfants étaient présents et ont passé un moment convivial. Cette année, différents petits artisans sont venus exposés leurs créations. Nous proposons également des ateliers maquillages et loisirs créatifs pour les enfants. Cela nous a permis de récolter pour les écoles 550 €. Avec cet argent, les écoles vont financer des projets. Merci aux parents et enseignants de s'être mobilisés autour de nous.

Nous remercions aussi tout particulièrement « La Compagnie du Javot » d'avoir animé cette fête avec 3 jolies mises en scènes de contes pour enfants.



A vos agendas :

Nous vous rappelons que notre 3ème bourse aux vêtements, jouets et puériculture au profit des écoles aura lieu le samedi 25 mars 2017 à la salle Marius Albert à Valence en Brie



Le principe est simple : Vous nous déposez vos vêtements le vendredi 24 Mars et nous les vendons pour vous le samedi 25 Mars. C'est vous qui décidez des prix de vos articles. Vous pouvez constituer plusieurs listes.

Le Dépôt aura lieu le vendredi 24 Mars de 14h à 19h à la salle des fêtes Marius Albert. Une contribution de 3 € sera demandée pour une liste de 25 articles.

La vente aura lieu le samedi 25 mars de 9h à 16h30 à la salle des fêtes de Valence en Brie. 20 % des ventes seront retenus au profit des écoles.

La reprise des invendus se fera le samedi 25 mars de 18h à 19h30.

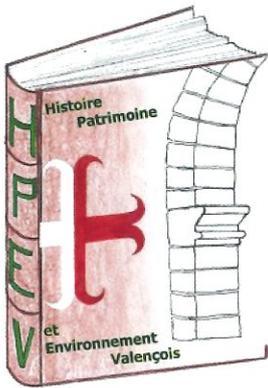
Pour contacter l'équipe et vous inscrire :

Tel: Mme Tanguille 06 70 56 63 80, Mme Bouache 06 29 98 04 29, Mme Claude 06 87 01 63 49

Adresse mail : sacrecharlemagne77@gmail.com

Nous vous attendons nombreux !





Les Journées du Patrimoine de septembre 2016 dont le thème retenu cette année était une sortie commentée au monument du résistant valençois André Taboulet ont été reportées en raison de souci de santé de son président ; cette sortie sera proposée aux Journées du Patrimoine de septembre 2017. Le travail de recherche sur le sujet continu, il y a donc toutes raisons de penser que d'autres découvertes seront faites d'ici là.

Le livre « Valence-en-Brie et sa maison hantée » se vend bien, les ventes se poursuivent et plusieurs associations d'histoire et de généalogie du département nous ont sollicité pour des conférences sur ce sujet ; on peut penser que des exemplaires seront achetés. Nous rappelons aux lecteurs qu'il est vendu 16€ pour 276 pages, avec de nombreuses illustrations noir et blanc et couleurs (pour l'acquérir voir l'adresse ci-dessous). Cet ouvrage est aussi à même de constituer un joli cadeau.

La conférence annuelle aura lieu le dimanche 5 mars 2017 à la Salle des Fêtes Marius-Albert à 15h. Elle sera, comme à l'ordinaire, ouverte à tous et gratuitement ; elle a pour titre : La Garde Nationale de Valence et sa subdivision de pompiers. Elle sera accompagnée d'une projection d'images simultanément avec le récit.

Pour ce qui est de notre patrimoine nous avons malheureusement encore de mauvaises nouvelles. Lors d'une visite au site des fours à chaux, demandée par le Club d'Histoire d'Archéologie, Patrimoine et Littéraire de La Chapelle-Gauthier (C.H.A.P.E.L.), et alors que le vendredi tout était en place, nous avons constaté le dimanche que les vandales avaient encore sévi, nos visiteurs en étaient désolés. Les dégradations sont les mêmes que celles constatées auparavant, là et ailleurs : papiers gras, bouteilles plastiques, tuiles du muret d'entrée cassées et dispersées, branches arrachées et, dans la grande halle subsistaient les restes d'un feu. Enfin, le « crime » était signé, du moins en partie puisqu'une carte de car et d'appartenance à un lycée a été retrouvée à terre. M. le Maire et notre Association ont déposé plainte. À ce jour, aucune nouvelle des autorités ne nous sont parvenues. Soyez heureux Valençois vous savez désormais où passe une partie de vos impôts : le financement de réparations dues à des immatures dépourvus de toutes notion de conservation du Patrimoine ; quelle est la finalité de ces actes : désœuvrement, bêtise, désintérêt, inculture...

Nous souhaitons à tous une belle année 2017 et serons heureux de vous rencontrer lors de nos manifestations culturelles à venir.

Notre Association vit grâce à nos adhérents par leur intérêt pour le village, son passé et son Patrimoine. Pour nous rejoindre adressez-vous soit au trésorier :

Madame Teixeira, Rue Verte, Valence-en-Brie, 09.50.42.96.38

ou bien au siège de l'Association, 20, rue Max Lafon, Valence-en-Brie, 01.64.31.89.17

Le Conseil d'Administration d'HEPV  
hpev77@gmail.com  
20, rue Max-Lafon  
77830 Valence-en-Brie

Après 5 belles années de sport, de joie et de transpiration la fin des cours de ZUMBA, RENFO, BODYATTACK, ETC.... est arrivée.

Malheureusement cette année, nous n'avons pas pu maintenir les cours faute à un nombre d'adhérents trop faible. Je tenais à vous remercier pour toutes ces belles années passées ensemble et je vous souhaite à tous de retrouver l'énergie et l'esprit sportif que nous pouvions avoir. Ne lâchez rien, l'appétit vient en mangeant.



Iris continue quant à elle, avec une grande joie, de s'occuper de la ZUMBA pour enfants. Vu le nombre d'inscription, il est sûr qu'elle a un franc succès. Elle prépare actuellement un superbe spectacle pour la fin d'année scolaire 2017 entourée de toutes ses danseuses.

CEPENDANT, à ne pas manquer, un événement aura lieu le SAMEDI 25 FEVRIER 2017 à partir de 19h30 à la Salle des fêtes Marius Albert de Valence-En-Brie.

Quatorze professeurs de ZUMBA venant de toute l'Île de France se réuniront pour l'association LITTLE EVAN. Une bonne cause pour se rassembler encore une fois autour d'une MASTERCLASS ZUMBA DE 3H.

Venez nombreux pour soutenir cette association et permettre à des enfants de bénéficier de soins qui ne sont pas pris en charge par notre système de santé.

Information au 06 67 77 07 79

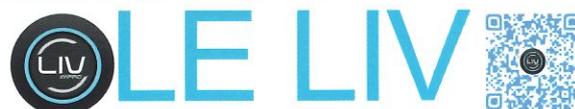
Mélody CHEDRI

En ce début d'année 2017, Le bureau de V.A.A.V vous souhaite ses meilleurs voeux et vous informe que, non seulement, la gymnastique, sous les conseils avisés de Bénédicte Schram, continue les mardis soir de 19h00 à 21h00 mais aussi que la chorale Javot'cal est à votre disposition si vous souhaitez passer une année en chansons.

L'aide aux devoirs le samedi matin de 10h00 à 11h30, hors périodes de vacances scolaire, est aussi maintenue afin d'aider les enfants qui en ont besoin.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2017

Le bureau de V.A.A.V



La Ligue d' Improvisation de Valence-en-Brie ( le LIV ) a été créée depuis 3 ans, au sein du V.A.A.V.

Forte de son développement et de son potentiel, elle s'est constituée en Association Indépendante, bien sûr toujours domiciliée au sein de notre village de Valence.

Elle regroupe désormais 3 Ateliers différents : Le LIV ( adultes de 15 à 55 ans ... )

Le P'tit LIV ( ados et pré-ados )

Le Mini LIV ( enfants à partir de 8 ans )

La saison 2016-2017 a bien commencé avec :

- Un week-end d' intégration en Vallée de la Somme , les 11-12 et 13 Novembre
- Une soirée Formule Cabaret au D'Lys Café de Valence , le 16 Décembre
- Une participation à la soirée Open Stage / Scène Humour, organisée par la MJC de Combs-laVille , le 20 Janvier
- Une grande journée d' Improvisation Théâtrale à la Salle des Fêtes de Valence-en-Brie , le 20 Janvier, avec deux belles rencontres : Le P'tit LIV contre le collège de Cesson et Le LIV contre Atacool ( équipe de Lorris, dans le Loiret )

Notez bien les prochaines dates déjà à notre calendrier :

- Le 17 Février 2017 : soirée Cabaret à l' Auberge de Larchant
- Le 11 Mars 2017 : grand match d' improvisation opposant le LIV à la LISM ( Ligue d'Impros de Seine-et-Marne ), qui aura lieu à Perthes-en Gâtinais
- Le 08 Avril : le P'tit LIV et le LIV se déplacent dans l' Ain
- Le 20 Mai : grande journée de matchs d'Improvisation, avec participation du LIV , du P'tit LIV et du Mini LIV à la Salle des Fêtes de Valence-en-Brie

D'autres rencontres sont encore à l'étude. Vous pouvez retrouver notre activité sur notre page Facebook : LIV ou par téléphone au 06-89-78-26-35.

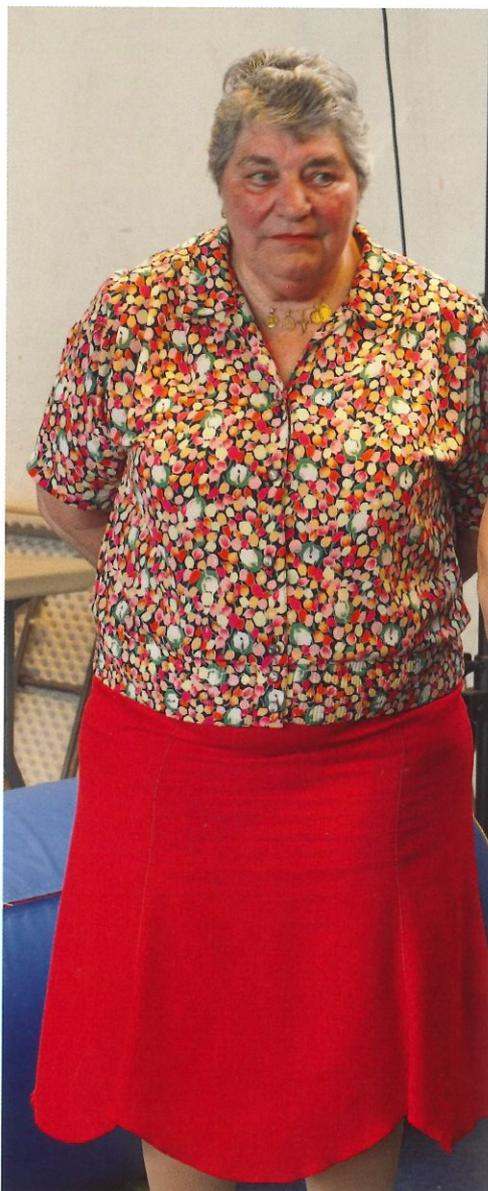
Nous comptons sur votre présence et remercions nos supporters fidèles.

**Le Président : Colas Valancony**



## MARIE LUCE PIERUCCI.

Discrete et attentionnée, c’est une personne que nous souhaitons mettre à l’honneur sur ce bulletin. Décorée en mars 2015 par Yves Jego comme une des femmes de l’année, elle est une figure incontournable de la commune. Sa compétence et son dévouement force l’admiration et nous souhaitons retracer sa vie en quelques lignes pour vous apprendre à mieux la connaître.



### **Vie professionnelle**

Éducatrice de Jeunes Enfants : 19 ans à l’école Ste Marie de Dammarie-les-Lys, 21 ans à l’école Ste Marie de Fontainebleau

### **Vie associative**

Après avoir été à la colonie de vacances La Providence à Saint Jean de Monts comme « colonne » elle a gravi les échelons : aide monitrice, monitrice, directrice-adjointe et enfin directrice de cette même colonie de 1972 à 2010. Présidente, vice-présidente, elle occupe actuellement le poste de secrétaire de l’association Mer et Montagne gestionnaire de ce centre de vacances dont le Siège Social est à Saint Fargeau-Ponthierry

Gymnaste aux « Chamois Paris V<sup>ème</sup> » durant ses études de Jardinière d’Enfants (1960) elle est devenue secrétaire puis présidente de cette association. En parallèle, elle assure des entraînements de gymnastique pour l’association l’Avenir de Ponthierry-Pringy dont le siège est à Saint Fargeau Ponthierry. Depuis l’arrêt des Chamois de Paris (1998) elle vit à plein temps pour l’AVENIR, là encore, elle a « tourné » dans les responsabilités au sein de cette association comme secrétaire, trésorière, présidente pour reprendre actuellement le poste de secrétaire

Elle a reçu de nombreuses distinctions à ces différents titres de la part de Jeunesse et Sports (dernièrement la médaille d’or), de la Mairie de Paris, de la Mairie du V<sup>ième</sup>, de la Mairie de Saint Fargeau-Ponthierry et de la FSCF (fédération à laquelle ces associations sont affiliées).

Marie-Luce Pierucci s’est investie à Ponthierry pour la simple raison qu’elle a été presque « kidnappée et réquisitionnée » par le curé de Ponthierry qui n’était autre que son oncle et parrain.

### **Vie paroissiale**

Après le décès du père Calvière, curé de Valence, la paroisse de Valence-en-Brie et celle d’Echouboulains ont été rattachées au Doyenné de Montereau (devenu Pôle Missionnaire de Montereau).

En tant que participante assidue aux offices du vivant du père Calvière, de par son éducation et ses divers engagements professionnels et associatifs, c’est tout naturellement qu’elle a été désignée et missionnée par l’évêque pour prendre la responsabilité de l’Équipe Pastorale Valence-Echouboulains.

La diminution régulière des prêtres dans le diocèse se faisant sentir, l’évêque a demandé aux laïcs de prendre de plus en plus de responsabilités au sein des pôles missionnaires et d’assurer les Services et Cérémonies (hors sacrements) pouvant être assurés par des laïcs en lieu et place des prêtres. C’est ainsi que le prêtre responsable du Pôle de Montereau a demandé à Marie-Luce Pierucci d’assurer les Préparations aux Baptêmes sur le secteur (Echouboulains, Forges, Laval-en-Brie, St Germain Laval, Salins, Valence-en-Brie) -depuis deux ans c’est seulement Echouboulains et Valence- et de prendre en charge les enfants d’âges maternelle dont les parents demandent le Baptême.

Depuis plusieurs années elle fait partie de la commission « Obsèques » du Pôle et assure les Célébrations sur Valence/Echouboulains (si besoin sur d’autres villages) à la satisfaction des familles.

# ACTIVITÉS COMMERCIALES, ARTISANALES ET LIBERALES DE VALENCE EN BRIE

SUPERETTE DE L'ÉGLISE  
Epicerie Dépôt de pain  
2 place de l'église  
77830 VALENCE EN BRIE  
01.64.31.83.62

Jean Louis DOCEUX  
Architecte DPLG  
3 rue Guy Charles CROS  
77830 VALENCE EN BRIE  
01.43.46.82.30 / 06.63.57.94.82

Pascal FRENCHÉ  
Spécialiste du parquet  
6 rue Jean HADERER  
77830 VALENCE EN BRIE  
01.64.31.88.13

Cyril GAFFIERO  
Atelier de Lutherie  
15 rue Emile PARQUET  
77830 VALENCE EN BRIE  
06.21.38.00.30

Gérard CHANCÉ  
Sculpteur  
14 rue Octave ROUSSEAU  
77830 VALENCE EN BRIE  
01.60.70.65.49

J.P. RAYNAL CREATIONS  
Concept. réalisation maquettes Pro  
5 rue Jean HADERER  
77830 VALENCE EN BRIE  
06.75.24.44.22

Franck FOURNIER  
Entreprise de Peinture  
1 rue Henri GELIN  
77830 VALENCE EN BRIE  
01.64.31.84.74

Jean Louis GODARD  
Assistance Haute Pression  
19 rue Emile PARQUET  
77830 VALENCE EN BRIE  
01.64.31.89.22

Jean Claude ROUSSEAU  
Fromage de chèvre  
21 rue d'Échouboulains  
77830 VALENCE EN BRIE  
01.64.31.80.97

FRESSE PEINTURE  
Artisan Peintre  
4 rue d'Échouboulains  
77830 VALENCE EN BRIE  
09.63.24.75.61 / 06.74.17.22.57

JTC 77  
Plomberie Chauffage  
13 rue Octave ROUSSEAU  
77830 VALENCE EN BRIE  
06.83.90.01.18

Couscous Tajines Gâteaux marocains  
Sadia EL MAOUDJOURI  
3 rue des flamboyants  
77830 VALENCE EN BRIE  
01.64.31.88.81

Christophe-François PERREAU  
Sculpteur sur bois  
8 rue d'Échouboulains  
77830 VALENCE EN BRIE  
01.64.31.81.37

TISSIER Père et fils  
Maçonnerie générale  
17 rue Henri PELLE  
77830 VALENCE EN BRIE  
01.64.31.81.21

MANOIR ST HUBERT  
Chambres d'hôtes  
77830 VALENCE EN BRIE  
06.14.41.64.28

REANIM'AUTO  
Réparation Automobile  
3 rue des flamboyants  
77830 VALENCE EN BRIE  
01.64.31.88.81

GARAGE MEMBRIVES  
Réparation Automobile  
Chemin de Beauregard  
77830 VALENCE EN BRIE  
01.64.22.35.27

Paul et Christophe ROUSSEAU  
Vente de lait à la ferme  
5 rue Octave ROUSSEAU  
77830 VALENCE EN BRIE  
01.64.31.89.53

Elodie GARCIA  
Educatrice Spécialisée Libérale  
07 85 94 28 24  
conseil.educ77@gmail.com

Marion Eschbach-Cléris  
Cabinet d'orthophonie  
2, rue Max Lafon  
77830 Valence-en-Brie  
06 88 48 42 82  
marion.eschbach@gmail.com

O'LAQUAGE  
Traitement des métaux  
13 Rue Octave ROUSSEAU  
77830 VALENCE EN BRIE  
09.67.10.30.20

AU BON BILLOT  
Boucherie Ambulante 06.20.85.83.61  
aubonbillot@free.fr

Jennifer BAROTTE  
Photographe  
15 rue Henri PELLE  
77830 VALENCE EN BRIE  
06.46.06.05.04  
jennyhugo@live.fr

Sasu PRESTAD77  
Mme Teixeira  
Conseil & gestion des entreprises  
prestad77@gmail.com

Sas FIPRONETT MULTISERVICES  
Mme Teixeira  
Nettoyage industriel  
fipronett@gmail.com

Sas MS2P  
M. Teixeira  
Automatisme portails-portes garage  
professionnels/particuliers  
sasms2p@gmail.com

D LYS Café  
Restaurant  
32,rue André Taboulet  
77830 Valence-En-Brie  
Tél : 09 84 39 77 74

Chantal JACQUES  
Prestataire Comptable Notaires  
24 rue Henri Pelle  
77830 VALENCE EN BRIE  
06.71.30.34.73